

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE SAINTE CATHERINE

Enquête publique portant sur la révision Générale du Plan Local d'Urbanisme

Le public est informé qu'en application des dispositions du Code de l'Urbanisme, le Maire de la commune de SAINTE CATHERINE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme par arrêté n° 37/2019 du 26 juillet 2019

Par décision en date du 06 avril 2017 l'Autorité Environnementale n'a pas soumis le Plan Local d'Urbanisme à la réalisation d'une évaluation environnementale.

A cet effet, Monsieur Maurice BONNAND a été désigné par Monsieur le Président du Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Sainte-Catherine du 02 septembre 2019 à 08h30 au 02 octobre 2019 à 12h00 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, les, lundi de 08h30 à 12h00, mercredi de 08h30 à 12h00, vendredi de 14h00 à 18h00.

Le dossier d'enquête publique sera consultable en papier

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera consultable sur le site internet <http://mairie-saintecatherine.fr> et en mairie aux heures d'ouvertures mentionnées ci-dessus sur support papier et sur poste informatique.

Pendant la durée de l'enquête, les observations éventuelles pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront être également adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie 58 rue de châteaueux 69440 SAINTE-CATHERINE ou par voie électronique à l'adresse suivante : revision-plu-ste-catherine-69440@registredemat.fr

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie de Sainte-Catherine les vendredi 06 septembre 2019 de 16h00 à 18h00, samedi 14 septembre 2019 de 09h00 à 11h00, samedi 21 septembre 2019 de 09h00 à 11h00 et le vendredi 27 septembre 2019 de 14h00 à 16h00.

Cet avis est affiché en mairie, 58 rue de châteaueux 69440 SAINTE-CATHERINE et sur le site internet de la commune de Sainte-Catherine.

Des informations relatives à l'enquête publique peuvent être consultées sur le site internet <http://mairie-saintecatherine.fr>

Un registre dématérialisé sera tenu 02 septembre 2019 à 08h30 au 02 octobre 2019 à 12h00 à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/registre-enquete-publique-revision-plu-ste-catherine>

Au terme de l'enquête publique, l'approbation du Plan Local de l'Urbanisme sera réalisée par délibération du Conseil Municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie, et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ils seront également mis en ligne sur le site internet mentionné ci-dessus.

Monsieur le Maire de Sainte-Catherine reste la personne responsable du projet de Plan Local d'Urbanisme et reste l'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandées.

Le Maire,